

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCP VALEURS INSTITUTIONNEL Fonds Commun de Placement Agrément du CMF n°48-2015 du 10 septembre 2015

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de **FCP VALEURS INSTITUTIONNEL** aura lieu le **14 décembre 2015**.

FCP VALEURS INSTITUTIONNEL présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: FCP VALEURS INSTITUTIONNEL
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement -FCP-
Catégorie	: FCP Mixte
Type	: OPCVM de distribution
Objet	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds.
Législation applicable	: Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application.
Adresse	: Immeuble Integra, Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
Montant initial	: 100.000 dinars divisés en 20 parts de 5000 dinars chacune.
Références de l'agrément	: Agrément n° 48-2015 du 10 septembre 2015
Date de constitution	: 12 novembre 2015
Durée de vie	: 7 ans
Promoteurs	: Tunisie Valeurs et Amen Bank
Gestionnaire	: Tunisie Valeurs Immeuble Integra, Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
Dépositaire	: Amen Bank Avenue Mohamed V- 1002 Tunis
Distributeur	: Tunisie Valeurs Immeuble Integra, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Hebdomadaire

Prix de souscription et de rachat :

Le prix de souscription est égal à la valeur d'origine nette de toute commission.

Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative diminuée d'un droit de sortie de :

- 5% si la durée de détention est inférieure à 3 ans
- 2% si la durée de détention est supérieure ou égale à 3 ans.

Les porteurs de parts seront exonérés des droits de sortie lorsque le rachat est suivi d'une souscription d'un égal montant effectuée avec la même valeur liquidative et pour un même nombre de titres par le porteur de parts ou un autre investisseur.

Pour plus d'informations sur FCP VALEURS INSTITUTIONNEL, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier sous le n°15-919 en date du 30 novembre 2015 sera mis incessamment à la disposition du public auprès de la société Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse, sise à l'immeuble Integra- Centre Urbain Nord 1082-Tunis Mahrajène et de son réseau d'agences.